



Services de l'approvisionnement et des contrats
 30, rue Victoria
 Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification :	Date de la modification :
1	9 janvier 2019
Bureau du directeur général des élections – N° du dossier :	
ECAT-RFP-18-0610	
Titre :	
Projet d'automatisation de la gestion du courrier (PAGC) – Machine de tri du courrier	
Date de clôture de la demande de proposition :	
7 février 2019 à 14 h (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante :	
Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de :	N° de tél. :
Ashley Tran	819-939-1469

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant le Projet d'automatisation de la gestion du courrier (PAGC) – Machine de tri du courrier qui porte le numéro ECAT-RFP-18-0610, datée du 17 décembre 2018 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question 1

Question :

Page 1, page titre de la demande de proposition, date de clôture de la demande de proposition

En raison des jours fériés importants aux États-Unis et au Canada (et donc des vacances prévues dans la période des fêtes) au cours des prochaines semaines ainsi que des conditions météorologiques qui pourraient avoir une incidence sur l'expédition des réponses à la DP, nous demandons si EC serait disposé à reporter la date de clôture de la DP au jeudi 7 février 2019.

Réponse :

Oui, Élections Canada reportera la date de clôture de la DP au 7 février 2019. La DP est modifiée conformément à la section 3.1 de la présente modification.

2.2 Question 2

Question :

Partie 8 – Critères d'évaluation financière, annexe A – Gabarit pour tableau de la proposition financière

Partie 6 – Contrat subséquent, section 9.01 – Paiement

La machine de tri du courrier comprend des frais de licence annuels de logiciel.

- (a) EC envisagerait-il d'ajouter une ligne de prix à l'annexe A – Gabarit pour tableau de

la proposition financière, pour permettre au soumissionnaire intéressé d'indiquer le coût de frais de licence annuels? La ligne de prix pour les frais de licence annuels de la machine de tri du courrier s'appliquera à la période du contrat et à chacune des périodes d'option 1 à 5.

- (b) EC versera-t-il le paiement des frais de licence annuels sur une base mensuelle en vertu de la section 9.01 de la partie 6? Sinon, est-ce qu'EC préférerait verser à l'avance le paiement de la licence annuelle en vertu d'une option de paiement anticipé annuel? Le soumissionnaire intéressé aimerait informer EC que l'option de paiement anticipé annuel est plus économique que l'option de paiement mensuel.

Réponse :

La réponse sera fournie dans une modification subséquente.

2.3 Question 3

Question :

Partie 6 – Contrat subséquent, section 9.01 – Paiement

Partie 8 – Critères d'évaluation financière, annexe A – Gabarit pour tableau de la proposition financière

Lors de son examen de la section 9.01 de la partie 6, qui stipule que le paiement sera versé sur une base mensuelle, et des éléments 5, 6 et 8 de l'annexe A – Gabarit pour tableau de la proposition financière de la partie 8, EC examinerait-il les demandes suivantes?

- (a) Pour le scrutin, le soumissionnaire intéressé peut-il offrir un tarif mensuel fixe pour 15 heures consécutives de services d'entretien sur appel, par jour, pendant toute la durée du scrutin? Ce tarif mensuel fixe comprendra aussi la présence d'un technicien d'entretien désigné sur place à l'emplacement de la machine de tri du courrier le jour de l'élection. Le tarif mensuel fixe comprend aussi les appels de service illimités dans la période principale de maintenance pendant toute la durée du scrutin, à partir du moment où le soumissionnaire intéressé reçoit un avis d'EC l'informant de la date de retour à l'état de préparation (tel que prévu à la sous-section 11.05.01 de l'annexe A). Le temps de réponse à une demande de service sera basé sur le tableau fourni à la section 12 de l'annexe A. Le tarif de service mensuel fixe est un tarif forfaitaire qui comprend les pièces, la main-d'œuvre et les déplacements pendant la période principale de maintenance.
- (b) Pour la période entre les scrutins, un soumissionnaire intéressé peut-il offrir un tarif mensuel fixe pour 10 heures consécutives de services d'entretien sur appel, par jour, en semaine pendant la période entre les scrutins? Le tarif de service mensuel fixe est un tarif forfaitaire qui comprend les pièces, la main-d'œuvre et

les déplacements pendant la période principale de maintenance.

La raison pour laquelle ces questions sont posées est qu'il est très difficile pour le soumissionnaire intéressé d'offrir un taux horaire pour les éléments 5, 6 et 8. Les prix du service d'entretien sur appel du soumissionnaire intéressé pour tous les clients sont basés sur un tarif annuel fixe incluant les pièces, la main-d'œuvre et les déplacements pendant la période contractuelle de disponibilité sur appel. Veuillez noter que le soumissionnaire intéressé est en mesure de fournir des prix de service d'entretien sur appel en fonction d'un taux mensuel pour cette DP spécifique.

Compte tenu de ce qui précède, veuillez indiquer si EC envisagerait de modifier les éléments 5, 6 et 8 pour tenir compte d'un tarif mensuel fixe plutôt que d'un taux horaire en vertu de la partie 8 de l'annexe A pour la période contractuelle et chacune des périodes d'option 1 à 5.

Réponse :

La réponse sera fournie dans une modification subséquente.

2.4 Question 4

Question :

Partie 6 – Contrat subséquent, annexe A – Énoncé des travaux, article 12 – Tableau 1 : Résumé des besoins de soutien

Partie 8 – Critères d'évaluation financière, annexe A – Gabarit pour tableau de la proposition financière

En examinant la sous-section 11.04.01 et l'article 12 de l'annexe A – Énoncé des travaux et l'élément 5 de l'annexe A – Gabarit pour tableau de la proposition financière, EC envisagerait-il de demander à un soumissionnaire intéressé d'effectuer seulement un entretien préventif mensuel pendant la période entre les scrutins? Il s'agira d'une solution de rechange à l'élément 5 de l'annexe A – Gabarit pour tableau de la proposition financière.

Dans ce scénario, le soumissionnaire intéressé effectuera seulement un entretien préventif mensuel pendant la période entre les scrutins dans laquelle la machine de tri du courrier ne sera pas utilisée par EC. Le coût sera fourni sur la base d'un taux mensuel pendant la période entre les scrutins. Le but d'effectuer un entretien préventif mensuel pendant la période non électorale est de s'assurer que la machine de tri du courrier fonctionne conformément aux spécifications publiées par le fabricant.

Veuillez noter qu'en vertu de ce type de plan de service, le soumissionnaire intéressé n'effectuera pas de services d'entretien sur appel et n'effectuera qu'un seul entretien préventif par mois, pendant la période entre les scrutins. Il s'agirait d'une économie de coûts pour EC pour la période entre les scrutins quand la machine de tri du courrier ne

sera pas utilisée.

Compte tenu de ce qui précède, si EC souhaite envisager ce type de plan de service, veuillez indiquer si le soumissionnaire intéressé n'aura pas besoin d'offrir un prix pour l'élément 5 de l'annexe A – Gabarit pour tableau de la proposition financière. Dès lors, le soumissionnaire intéressé n'indiquera que le taux mensuel pour l'élément 4 de l'annexe A – Gabarit pour tableau de la proposition financière.

Réponse :

La réponse sera fournie dans une modification subséquente.

Partie 3. Modifications

3.1 Modification de la date de clôture de la DP du page titre

Par la présente, la date de clôture de la DP est modifiée et doit être lue dans son intégralité comme suit :

7 février 2019 à 14 h (heure de Gatineau)